La Membrolle sur Choisille

Le magazine municipal d'informations

REFLETS DE CHOISILLE

BUDGET 2015

avril 2015 N° 3

Capi FRANCE
L'immobilier, comme vous l'attendez !

Nathalie LAINÉ
07 81 13 14 41
nathalie.laine@capifrance.fr
Votre agent immobilier
sur la Membrolle-sur-Choisille et les alentours
ESTIMATION GRATUITE
www.capifrance.fr

ITELEC
Z.I. les Gaudières
37390 METTRAY
02 47 42 52 28
contact@itelec37.fr
www.itelec.fr
Électricité générale
Plomberie
Pompe à chaleur
Ventilation
Climatisation
Téléphone
Câblage informatique
Alarme
Vidéosurveillance

Ariane
déco au féminin
Conception
Aménagement
Décoration
Plâtrerie - Peinture
Le Moulin Robert - 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
06 80 71 48 41 - arianemarchais@orange.fr

2 entreprises Membrollaises au service de vos jardins
jardinov
et...vous vivez votre jardin
eco jardin
un jardinier pour tous
CRÉATION
ENTRETIEN
pour les entreprises
ENTRETIEN
pour les particuliers
50% réduction d'impots
5, impasse Bernard Coquet - LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
02 47 54 00 08 - info.jardinov@gmail.com

La flûte croustillante
BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE
SALON DE THÉ
Livres à déguster sur place
12, rue Nationale - 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
Tél : 02 47 54 71 28
Mardi au vendredi : 7h à 14 et de 15h30 à 19h30
Samedi : 7h à 14 et de 16h à 19h - Dimanche : 7h à 13h

Cla
Centre Loire Antennes
02 47 41 27 32
Vente et installation
ALARMES
Antennes
Paraboles
TNT
CANALSAT
DAITEM
clant@wanadoo.fr - Charentilly

fourreau
carrelage - faïence
06 60 61 13 12
nicolas.fourreau@gmail.com
La Petite Harnacherie - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

la résidence Choisille
maison de retraite EHPAD
02 47 54 36 37
50, rue Nationale
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
www.residence-choisille.com

avril 2015 N° 3

REFLETS DE CHOISILLE

Le Sommaire

Autour de l'école 4
Budget 2015 5
Aménagement, Environnement 8
En direct de nos Associations 10
Cadre de Vie 13
Informations générales 14

Chères Membrollaises, Chers Membrollais

Il y a un an, vous avez souhaité le changement, et vous nous avez confié notre commune.

Grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée des deniers publics, nous avons pu réaliser les travaux structurants que vous connaissez et que vous semblez apprécier, sans toutefois recourir à l'emprunt de 600 000 € inscrit au budget par l'équipe précédente.

Encore plus qu'en 2014, le budget que nous venons tout juste de voter, a dû prendre en considération la baisse significative des dotations de l'État. C'est donc, dans un contexte financier contraint, que nous devons, comme toutes les autres communes, réussir à équilibrer nos comptes.

Notre village voit ses recettes baisser de 295 000 € pour la période 2015-2017.

Autant de fonds qui nous manqueront pour les investissements nécessaires au développement de notre belle commune.

Malgré ce contexte économique difficile, nous n'augmenterons pas les impôts, comme nous nous y étions engagés.

Vous comprendrez alors que nous sommes obligés de prioriser nos futurs investissements, mais aussi de réduire, autant que faire se peut, nos coûts de fonctionnement, tout en vous garantissant la même qualité de services.

Soyez rassurés, avec 1,1 million d'euros d'investissements nouveaux inscrits cette année, nous croyons en un bel avenir, et nous ferons preuve d'imagination et de réalisme pour continuer à dynamiser La Membrolle-sur-Choisille.

A l'aube de ce printemps, recevez, Chères Membrollaises et Chers Membrollais, mes salutations fleuries.

Votre Maire, Sébastien MARAIS

Directeur de la publication : Sébastien MARAIS - mairie@ville-la-membrolle37.fr - www.la-membrolle-sur-choisille.fr
Création et régie publicitaire : SIP - Impression : Numeriscan - Tirage : 1 500 exemplaires - Avril 2015
Crédit photos : Mairie de la Membrolle-sur-Choisille, SIP - Document imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

Autour de l'école

LES ENFANTS DE GRANDE SECTION RACONTENT LEUR VISITE

Le vendredi 30 janvier, nous sommes allés visiter la boulangerie « Pain et Délices » pour savoir comment on fabriquait le pain.

Le boulanger et la boulangère nous ont gentiment accueillis.

Le boulanger nous a fait entrer dans le fournil et il nous a fait goûter les ingrédients nécessaires pour faire le pain. Il y avait : la farine, le sel, la levure, le levain et l'eau. La farine et le levain étaient collants et pas très bons.

Ensuite le boulanger nous a dit le nom des machines et ustensiles : le pétrin, la façonneuse, la couche, le tapis, la pelle, le four et il nous a expliqué les étapes de la fabrication du pain.

Le boulanger avait préparé un pâton pour chacun de nous et nous avons fait « la marque du boulanger » sur notre baguette avec une paire de ciseaux. Le boulanger les a mises au four et quand elles ont été cuites, il les a sorties avec la pelle.

Il nous a fait goûter différents pains : tradition et pain au maïs.

Puis nous avons emporté notre baguette chez nous et nous l'avons partagée avec notre famille, elle était très bonne. !!!

Cette visite d'une boulangerie artisanale a illustré de manière très enrichissante le travail sur le pain effectué en classe.

CLASSE DE NEIGE : UN SÉJOUR TRÈS ATTENDU

32 CM2 de l'école élémentaire de La Membrolle-sur-Choisille sont partis en train, mardi 20 janvier en direction de Gresse-en-Vercors où la neige les attendait. Les enfants, heureux et émerveillés, ont découvert, pour certains d'entre eux, la montagne pour la première fois ainsi que les plaisirs des batailles de boules de neige, de la luge, du ski alpin, du ski de fond, des raquettes. Ils ont construit des igloos, appréhendé les métiers d'une station de sports d'hiver sans oublier les dangers de la montagne.

C'est avec Christian, le garde forestier, qu'ils ont appris à différencier les arbres de la forêt et les espèces animalières.

Après cette belle expérience ensemble, ils sont rentrés le 27 janvier, avec moult souvenirs en tête où se mélangeaient regrets de laisser le Grand Veymont derrière eux et impatience de revoir leurs parents abandonnés depuis une semaine.

LES PETITES FRIMOUSSES

Pour fêter Noël, petits et grands étaient réunis. Au programme : chants, contes de Noël et dégustation de gâteaux confectionnés par les parents dans un moment chaleureux de partage. A la rentrée de janvier, les enfants ont pu apprécier la galette et chacun a fabriqué sa couronne pour être roi ou reine. L'événement du mois de mars a été le carnaval.

Contact : Les Petites Frimousses - Fabienne Audoin - 02 47 54 15 84
multiaccueill-lamembrolle@orange.fr

L'APE CONTINUE LES FESTIVITÉS !

Cette nouvelle année 2015 a commencé par la traditionnelle fête des rois, le dimanche 11 janvier, offerte par l'Association des Parents d'Élèves. Les enfants ainsi que leurs parents ont été conviés à venir regarder et écouter un conte théâtralisé et chanté, captivant et participatif : « la vieille malle au fond du grenier » interprété par la Compagnie Galoche et Farfadet. A la fin du spectacle les familles ont pu profiter d'un goûter. Pour la première fois une bourse aux vêtements a été organisée le dimanche 15 mars suivie par une Zumb'APE ouverte aux enfants.

Les enfants de maternelle profiteront, le jeudi 2 avril d'une chasse aux œufs, mais chut c'est une surprise ! Le carnaval prendra de la hauteur le samedi 18 avril, venez nombreux déguisés sur le thème des « Arts et Spectacles » et déambulez au rythme de la fanfare. Et pour clore l'année scolaire, la fête des écoles le 27 juin.

Toutes ces manifestations ont pu être financées en partie grâce aux ventes de viennoiseries, et de tickets de tombola. Des sorties scolaires, un lot de Playmobil, le costume du Père Noël, la classe astronomie et pour partie la classe de neige ont aussi été financés par l'APE.
Retrouvez en photos tous les évènements organisés par l'APE sur le site : www.ape-lamembrollesurchoisille.com

BUDGET 2015 : la contrainte sous contrôle

La commune de La Membrolle-sur-Choisille est reconnue pour la qualité et la diversité des services qu'elle offre à ses habitants.

Pour la nouvelle équipe municipale, élue en mars 2014, ce premier budget reste marqué par la volonté de préserver les services, tout en anticipant les baisses de dotations, conséquence du désengagement croissant de nos partenaires publics et principalement de l'État.

Pour le budget communal, la fameuse « baisse des dotations de l'État » se traduit cette année par une diminution des recettes de fonctionnement de 3,36 % soit 112 000 € (chiffre prévisionnel).

Le montant parle de lui-même. Entre 2014 et 2017, la dotation globale de fonctionnement enregistrera une baisse de 15%. Cette diminution associée aux nouveaux transferts de l'État (rythmes scolaires) sur cette période représente une perte de 295 000 € pour le budget communal.

Pour l'équilibre des finances de la commune, cette baisse doit être compensée. Elle se répercute donc sur la totalité du budget.

Pour autant, même si des choix ont dû être faits, l'investissement n'est pas négligé en 2015, et ne sera pas négligé les années à venir. Il est important que nous anticipions l'avenir pour tous nos administrés, et cela passera inévitablement par un nouveau modèle de gestion, contrairement à ce que nous avons pu connaître cette dernière décennie.

Nous investirons pour le développement de notre village. A ce titre, nous constituerons des réserves foncières gage d'une bonne gestion communale tant dans la maîtrise de son développement démographique et structurel, que dans la recherche de nouveaux subsides pour faire face aux attentes de nos administrés.

A ce jour, la commune n'a plus aucune ressource dans ce domaine. Comme le témoigne l'article que vous retrouverez dans ce magazine, notre patrimoine communal a fondu comme "neige au soleil "durant ces dix dernières années.

Ainsi, de gros efforts sont donc consentis sur le budget de fonctionnement afin de maintenir un niveau d'investissement nécessaire sans pour autant recourir à l'emprunt.

Avec un budget de fonctionnement de 2,99 M € et de 1,64 M € en investissement en 2015, la commune poursuit son action et assurera un service public et un cadre de vie constants dans leur qualité.

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, les taux de la fiscalité locale seront inchangés en 2015

Avant de nous attacher à présenter les projets et les chiffres clés de notre budget 2015, un rapide zoom sur notre exercice 2014 qui vient de se clôturer semble nécessaire. Il est bon, nous semble t-il, de savoir d'où on part et quel est l'héritage de notre nouvelle majorité.

L'année 2014, année élective, qui se veut être généralement une année de transition, s'est avérée riche en réalisations, tant structurelles qu'opérationnelles, pour nos administrés.

Notre jeune équipe dynamique a (en 11 mois) assumé et conduit nombre de projets.

La première préoccupation a été de comprendre plus en profondeur le budget voté par l'ancienne majorité. Quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'un certain nombre d'opérations pouvaient s'avérer préjudiciables pour les comptes de notre collectivité. On peut citer la quatrième branche du rond-point de Mazagran débouchant dans un champ (sa non-réalisation nous a fait économiser 80 000 €). Nous pouvons aussi rappeler le « cadeau » de 72 000 € fait au bailleur social VTH, pour la construction de logements sociaux à Mazagran.

Actuellement nous sommes en discussion pour ne pas payer les 34 500 € restants sans contrepartie pour la collectivité. Que dire encore de l'enveloppe en hausse sur les charges de fonctionnement.

De plus sans notre attachement à éviter l'emprunt prévu de 600 000 €, nous aurions vu nos charges d'intérêts s'accroitre et, par voie de conséquence, notre autofinancement (*différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement)* s'effriter plus rapidement que prévu. Et nous ne parlerons pas de l'absence de provision budgétaire pour les rythmes scolaires.

Malgré toutes ces contraintes, qu'elles soient nationales ou locales, nous avons conduit les chantiers structurants qui ont égrené toute l'année 2014 (l'aménagement du centre bourg, la création du giratoire de Mazagran, le lancement des travaux de la rue du Moulin Millon, l'installation d'une plateforme sécurisée pour les piétons entre la rue du Colombeau et la Place de l'Europe). Nous avons également développé l'informatisation de l'école élémentaire (équipement à neuf de la salle multimédia et mise en œuvre du WIFI). De même nous avons lancé de nouvelles animations locales (marché de l'Avent, Festival des Harmonies, journée du Développement Durable). Nous avons développé de nouveaux outils de communication (logo de la commune, installation d'un panneau d'affichage lumineux, nouveau magazine municipal, journée d'accueil des nouveaux arrivants, cérémonie de citoyenneté, …). De plus nous assurons la poursuite de la révision du POS pour le passer en PLU. Nous avons commandé une étude sur l'aménagement du plan d'eau auprès de l'ADAC. Nous avons mis en place les temps d'activités périscolaires (TAP). Nous avons acquis de nouvelles parcelles en vue de la constitution de réserve foncière pour assurer le développement de la commune.

Sans compter tous les travaux au quotidien pour l'ensemble des bâtiments et voiries communales.

Force est de constater que malgré notre « inexpérience », notre « prétendue incompétence » et notre « manque de présence », souvent décriés par nos opposants, nous avons œuvré jour après jour pour améliorer le quotidien de toutes les Membrollaises et de tous les Membrollais.

Telle sera notre ligne de conduite et notre motivation en 2015.

De quoi est composé un budget communal ?

LE BUDGET 2015 EN QUELQUES CHIFFRES

Budget de fonctionnement

Il comprend le budget nécessaire au fonctionnement de la collectivité :

• **Recettes** : les dotations de l'État, les impôts locaux et autres taxes principalement, les recettes des services mis en place par la Commune (restauration scolaire, accueils périscolaires, accueil de loisirs, …)

• **Dépenses** : les charges à caractère général comme l'électricité, les fournitures, les dépenses de personnel (salaires), l'entretien des espaces verts et voiries, des bâtiments communaux, les subventions versées aux associations, le remboursement des intérêts de la dette…

Budget d'investissement

Il comprend :

• **Recettes** : les emprunts, les subventions reçues des différents partenaires de la commune (État, Région, Département….), etc. On y trouve aussi ce qu'on appelle l'autofinancement.

• **Dépenses** : remboursement du capital des emprunts, les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux, achats de matériels, etc.).

LES CHIFFRES CLEFS DU BUDGET 2015

Recettes de fonctionnement 2 999 623,41 €

		% 2014/2015
Impôts et taxes	1 496 535,86 €	+0,85%
Dotations de l'État	709 000,00 €	-8,66%
Produits des services	243 500,00 €	-3,51%

Dépenses de fonctionnement 2 393 266,00 €

Charges générales	647 500,00 €	+3,73%
Charges de personnel	1 441 162,00 €	+2,92%
Gestion courante	232 400,00 €	+4,93%

Dépenses d'équipement (études, achats, travaux) 1 754 585,11 €

Aménagement espaces publics et environnement	646 428,34 €
Bâtiments	115 000,00 €
Éducation, jeunesse, petite enfance	286 616,76 €

Dans le contexte préalablement décrit, notre budget 2015 sera un budget raisonné, équilibré et au service de tous.

Les charges nouvelles liées à l'augmentation de services (tel que les transports scolaires +20 000 €), les mesures étatiques sur le personnel (+40 000 €) adossées à une baisse de nos ressources (-8,66% sur les dotations de l'Etat) nous ont conduit à associer tout le monde à notre effort budgétaire. Après explication de la situation aux différentes associations de notre commune, nous avons décidé de baisser de 5% les subventions qui seront versées en 2015. Cette mesure nous permet une économie de 6 000 €.

Nous revoyons l'ensemble de nos contrats et prestations de services. Nous avons en 2 ans subi une hausse de 30 000 € sur ceux-ci. Nous constatons également que le chapitre 012 concernant la masse salariale a évolué entre 2013 et aujourd'hui de 140 000 € ce qui s'avère une charge structurelle difficilement compressible. Cette charge représente désormais 60,21% contre un taux de 54 % pour des communes de notre strate.

Recettes de fonctionnement

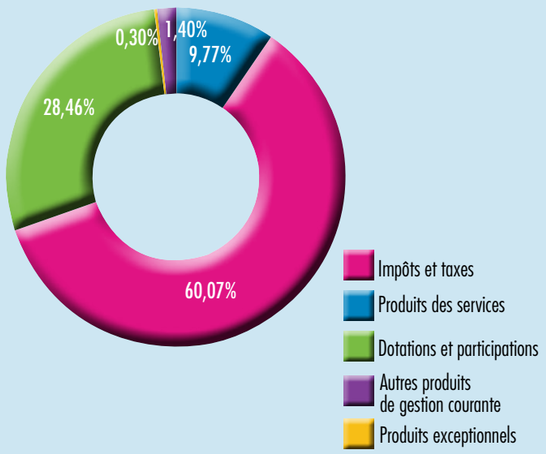

Dépenses de fonctionnement

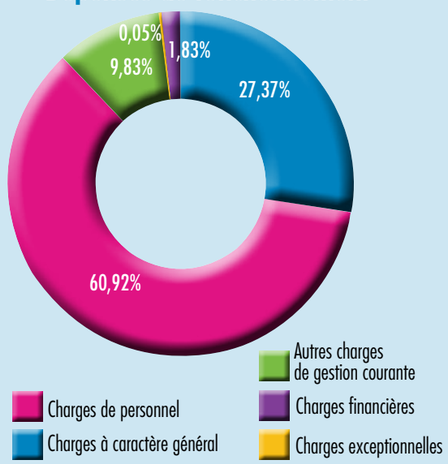

L'accroissement de nos charges de manière constante combiné à la baisse annoncée des dotations de l'Etat pour les années à venir nous conduisent à une extrême prudence dans nos futurs projets. Sans changement de la politique nationale nous serons contraints de revoir nos ambitions à la baisse et de réorganiser notre stratégie de développement de la commune. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous associer à cette réflexion.

Malgré cet avenir sombre pour nos finances, notre épargne *(différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement)* restera importante cette année.

Autofinancement 2015 (épargne) 606 357,14 €

Grâce à cette marge de manœuvre nous pourrons assurer cette année des actions ou des investissements qui s'inscriront dans le développement de notre village pour les années à venir.

LE BUDGET 2015 PRÉSENTÉ EN QUELQUES ACTIONS

Petite enfance, enfance, éducation

L'effort pour augmenter les capacités et la qualité d'accueil va se poursuivre en 2015 tant au niveau de la petite enfance avec le lancement d'une étude pour la construction d'un pôle petite enfance, qu'au niveau de la scolarité avec la réflexion sur l'agrandissement de la cantine scolaire et le déploiement d'outils informatiques plus performants. Le dynamisme de notre commune s'illustre par l'évolution des effectifs scolaires qui a déjà occasionné l'ouverture d'une 6e classe à la rentrée 2014/2015. L'augmentation continue des effectifs impacte à divers niveaux le budget 2015, notamment par le nécessaire recrutement de personnel dans les écoles, la restauration ou les services périscolaires. La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sur une année pleine coûtera à la collectivité 45 000 €.

Solidarités

Comme chaque année, la Commune conforte sa volonté de soutenir l'action sociale. Pour 2015, une subvention de 18 000 € sera attribuée au Centre Communal d'Action Sociale afin de continuer à assurer les services suivants :

• Organisation de loisirs à destination des seniors (animations, banquets, etc.),

• Instruction des demandes d'aides et secours (alimentaire, vestimentaire, hébergement, eau, électricité, gaz…),

• Accompagnement des demandeurs d'emplois.

Vie associative et animations

En 2015, la Commune continuera d'accompagner les associations au titre des actions d'intérêt général qu'elles mettent en place. Le soutien de la Commune concernera ainsi 30 associations et représentera un budget global de 42 000 €.

Sur le plan festif, le Service Municipal des Fêtes (SMF) animera les grandes fêtes qui font la renommée de la Commune (fête du lac, marché de l'Avent, ...).

Nos supports de communication seront plus que jamais au service de chacun.

Voirie, espaces publics, environnement

La Commune entretient régulièrement sa voirie et prévoit d'y consacrer pour l'année 2015 un budget de 360 000 €. De même, un effort important sera réalisé pour améliorer l'éclairage public avec la pose de candélabres et le passage de l'éclairage en LED qui permettra de réaliser de nouvelles économies d'énergie. L'aménagement des circulations douces et d'une aire de jeux est également prévu. Quant à l'entretien des espaces verts, à savoir l'embellissement de notre village, un budget significatif est prévu, comme chaque année. Enfin la sécurité de tous, et principalement de nos enfants, restera une priorité pour 2015 avec l'installation de plateaux surélevés.

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET EN TROIS QUESTIONS

Fabrice SALAÜN – Adjoint aux Finances

Pourquoi est–il aujourd'hui plus difficile de bâtir un budget qu'il y a quelques années ?

Auparavant nos recettes évoluaient de façon très dynamique : les dotations d'État progressaient chaque année en fonction de l'inflation et de la croissance et le contribuable pouvait être sollicité. En moins d'une décennie, nous avons changé de modèle économique. L'État a gelé puis réduit drastiquement et sans concertation ses concours financiers aux collectivités.

Il serait déraisonnable d'augmenter les impôts pour compenser la perte des dotations d'État et ce serait contraire à nos engagements de campagne. Par conséquent, notre budget est bâti sur une diminution de 9,6 % de ses recettes de fonctionnement. Cette diminution de nos moyens financiers caractérisera nos budgets dans les années à venir.

Quel est le cap budgétaire à suivre dans ce contexte si particulier ?

Il nous faut réduire nos dépenses de fonctionnement. Nous devons a minima dégager une épargne de gestion qui couvre notre annuité de la dette (capital + intérêts) sans quoi nous risquons en quelques années de ne plus avoir de capacité d'autofinancement et donc de ne plus pouvoir réaliser d'investissement. Les démarches de mutualisation avec d'autres collectivités constituent une piste sérieuse d'économies, non à court terme mais à moyen et long terme. Il faut s'engager dans cette voie.

Les impôts locaux vont-ils augmenter ?

Le gel des taux de fiscalité est le fil rouge de notre action. Toutefois, il faut noter que le contribuable subira l'augmentation forfaitaire des bases d'imposition de 0,9% décidée par le Parlement. De plus, la commune n'a pas la totale maîtrise des feuilles d'impôts locaux : l'État, à travers les bases et la redevance télé, Tours(s)plus et le Département interviennent eux aussi.

Aménagement, environnement

INVESTIR DANS L'AVENIR

Au moment où l'État baisse ses dotations auprès des collectivités locales, une municipalité responsable se doit encore plus d'investir pour avoir des réserves foncières. La hausse des marchés fonciers et immobiliers, et la complexification des procédures et des programmes d'aménagement rendent aujourd'hui l'anticipation foncière indispensable. Plusieurs outils sont à la disposition des collectivités locales pour leur permettre de constituer des réserves foncières et ainsi maîtriser leurs projets d'urbanisation. La constitution d'une réserve foncière correspond à l'acquisition progressive de terrains ou de bâtiments, dans l'intérêt général, au moyen ou non de prérogatives de puissance publique, afin d'anticiper des actions ou opérations d'aménagement telles que définies à l'article L.300-1 du Code de l'urbanisme (CU). Le concept de réserve foncière est donc défini par le droit qui encadre précisément les champs d'intervention des collectivités locales. Plusieurs outils permettent de saisir les opportunités foncières en amont d'une opération pour éviter que les emprises nécessaires au projet reçoivent une affectation qui compromette ou complexifie sa mise en œuvre.

Les réserves foncières doivent permettre de réaliser :

- des opérations d'aménagement, telles que les ZAC, les opérations de restauration immobilière, les lotissements, les permis de construire groupés, les remembrements et groupements de parcelles par des AFU (Association Foncière Urbaine),
- des actions d'aménagement, comme par exemple une action de développement social des quartiers, une action d'accompagnement de la politique du logement comme les OPAH (Opération Programmé d'Amélioration de l'Habitat) ou les opérations de résorption de l'habitat insalubre.

Pour saisir les opportunités foncières ou constituer des réserves, les communes disposent de plusieurs moyens d'action :

- la voie amiable, qui reste la voie privilégiée en général,
- le droit de préemption.

En vue d'un projet d'aménagement, les communes peuvent instituer, par le biais de leur PLU, les outils qui ne constituent pas à proprement parler des réserves foncières mais qui garantissent la possibilité de maîtriser du foncier identifié comme stratégique par la collectivité :

- des emplacements réservés,
- des secteurs réservés,
- des périmètres d'attente d'un projet d'aménagement global.

Sur la période 2005-2014, la précédente municipalité s'est séparée de plusieurs lots tels que des maisons et terrains pour un montant d'environ 700 000 €. Sur cette même période, la seule acquisition d'importance fut un terrain sur la rue du Colombeau en février 2014, acquisition pour permettre l'élargissement de cette même rue dans le projet du centre bourg pour un montant de 80 000 €. Pour des projets d'urbanisation, la précédente municipalité a donc réinvesti seulement un peu plus de 10% de la somme des cessions. Ceci est peu, trop peu pour prétendre investir dans l'avenir de notre commune. La nouvelle équipe a donc hérité d'une réserve foncière bien maigre.

Ne pas (re)investir pour constituer et maintenir une réserve foncière serait une erreur grave qui aurait inévitablement des conséquences sur les projets de notre commune. Pour croire en l'avenir, réaliser des projets cohérents, gérer intelligemment et efficacement l'urbanisation de notre commune, nous devons investir et augmenter notre réserve foncière.

C'est pourquoi dès notre premier budget nous avons inscrit une provision de 100 000 € afin de reconstituer une réserve foncière pour la commune.

Cette réserve assurera au cours de cette mandature et des suivantes l'épanouissement serein de notre commune tant démographique qu'au travers de la qualité de ses futurs projets structurants.

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC AU SERVICE DE L'URBANISME

Depuis le 1er février 2015, le service de l'Urbanisme est ouvert au public de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

Contact : **02 47 41 94 16 - urbanisme@ville-la-membrolle37.fr**

Le Service de l'Urbanisme est à votre écoute pour :

- vous renseigner sur les règles à suivre et sur les formalités indispensables,
- vous renseigner sur la constructibilité de votre terrain,
- vous remettre les plans cadastraux, des extraits du POS (Plan d'occupation des Sols) et de son règlement,
- vous aider dans vos démarches de demande d'autorisation d'urbanisme relevant de sa compétence,
- prendre rendez-vous avec l'Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Jérôme BARBIER.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES TERMITES ET LA MÉRULE

La mérule

La mérule, champignon lignivore, s'attaque aux bois, notamment aux charpentes et boiseries des maisons humides et mal aérées. Pour lutter contre la mérule, la loi ALUR du 24 mars 2014 oblige les propriétaires de faire une déclaration en mairie dès qu'ils ont connaissance de la présence de ce champignon dans leur logement.

Plus de précisions sur le site : www.developpement-durable.gouv.fr/merules-et-autres-champignons-lignivores

LES TERMITES : UN FLÉAU COLLECTIF

Les termites présents en France sont des termites essentiellement souterrains. Ils appartiennent à l'ordre des Isoptères. On dénombre 6 espèces en France mais une espèce est présente majoritairement dans le département d'Indre et Loire : le reticulitermes flavipes ou termite de Saintonge. Cette espèce semble originaire de l'ancienne province de Saintonge, correspondant au département des Charente-Maritime. Il a été identifié depuis 250 ans et a proliféré le long de la façade Atlantique et de la vallée de la Loire, jusqu'en Touraine.

Les termites sont des insectes sociaux, organisés en une société très structurée où chacun possède un rôle très précis.

Les ouvriers sont les individus les plus nombreux (95% de la colonie). Ils assurent toutes les tâches domestiques (creusement du bois, édification des galeries, soin et nutrition du couple royal et des castes dépendantes, transport des œufs dans les galeries de couvage, élevage des jeunes ...). Les ouvriers sont donc les principaux responsables des dégâts. Ils ressemblent à de petites fourmis dont ils diffèrent par un corps mou et une couleur blanchâtre. Ils ont des yeux réduits car ils vivent à l'obscurité.

Les soldats sont chargés de la défense de la colonie.

Leur tête et leurs mandibules sont particulièrement développées.

Le couple royal assure la reproduction. Ce couple peut avoir deux origines :

- Les reproducteurs primaires qui essaiment de février à avril. Ce sont des insectes ailés, de couleur brun sombre,
- D'autres couples reproducteurs sont issus du phénomène de néoténie. Lorsqu'un groupe de termites se trouve éloignés ou isolés du couple reproducteur primaire, un couple de termites développe ses organes reproducteurs et acquiert ainsi la capacité de se reproduire : c'est un couple reproducteur secondaire. Leur abdomen est de taille un peu plus importante et leur couleur un peu plus jaunâtre que les ouvriers.

En Touraine, les nouvelles colonies se forment très probablement par néoténie ou « bouturage ». Ces « bouturages » sont provoqués lors de l'isolement d'un certain nombre d'individus, à l'occasion du transport de matériaux contaminés (bois, meubles, terre...).

Les termites sont des insectes xylophages : ils se nourrissent de cellulose, trouvée dans le bois, le papier, les tissus. Les termites sont ainsi capables de s'attaquer aux éléments de structure en bois et aux menuiseries (plinthes, huisseries, linteaux, doubles cloisons, planchers, charpentes...) mais aussi aux archives ou aux bibliothèques,

aux tableaux. Ils creusent des réseaux complexes de galeries débarrassées de sciure, tout en maintenant en surface une mince couche superficielle de matériau afin de se protéger de la déshydratation.

Ils peuvent traverser d'autres types de matériaux (plâtre, brique, plastiques, matériaux d'isolation...) lors de leur recherche de nourriture. Si le matériau est trop dur (béton, pierre), les termites construisent une galerie extérieure à base de terre, de salive et de déjection appelée cordonnet, dans lequel l'humidité est maintenue et qui leur permet de contourner l'obstacle. Dans la mesure où ces insectes ont un habitat sous terre, ils commencent toujours par attaquer les bois du rez-de-chaussée.

L'infestation très discrète, sans sciure apparente, devient généralement visible lors de l'essaimage des reproducteurs primaires.

Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, les termites peuvent aussi s'attaquer à des végétaux vivants. Nous avons pu les constater dans des thuyas, des cerisiers en pleines floraisons et dans des cultures maraîchères.

Il ressort de ces éléments de biologie **quelques facteurs pouvant limiter l'extension des colonies de termites** :

- **L'humidité** : très sensible à la déshydratation, ils doivent régulièrement pouvoir se rapprovisionner en eau, ce qui les contraint à installer leur colonie dans le sol. Ils ne se déplacent que dans l'obscurité, grâce à des galeries creusées dans le sol et dans différents matériaux, ou grâce à la construction de cordonnets quand la perforation du matériau à traverser n'est pas possible. Ils doivent donc maintenir l'humidité dans leurs galeries et dans les cordonnets,
- **Le froid** : ils sont sensibles au gel prolongé du sol. Les installations de chauffage urbain ont ainsi favorisé la survie des colonies en zones de climat défavorable. Toutefois, ils sont capables de trouver une protection en s'enfonçant plus profondément dans le sol.

Les obligations lors de la découverte d'un foyer

Pour les particuliers : Déclarer en mairie la présence de termites dans sa propriété dès qu'elle est confirmée.

Pour la mairie : Mettre en plan de zonage autour du foyer déclaré pour définir le périmètre termité et susceptible d'être termité à court terme qui devra être publié par arrêté préfectoral.

Contact : **FREDON 37 - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la région Centre - 9 ter, rue Auguste Fresnel - 37170 Chambray-lès-Tours - 02 47 66 27 66 - www.fredon-centre.com**

En direct de nos Associations

CLUB SPORTIF MEMBROLLAIS BASKET

CÔTÉ SPORTIF : Nos mini-poussins ont participé à de nombreux plateaux. Nos U15 Minimes garçons composés pour moitié de U13 Benjamins surclassés se sont très bien comportés en finissant 4e sur 6 dans leur championnat et ils vont donc reprendre en 4e Division pour leur nouveau championnat de fin de saison. Nos U20 juniors Hommes rencontrent plus de difficultés dans un championnat difficile car ils sont derniers, gageons qu'ils sauront se reprendre dans cette 2e partie. Nos séniors Hommes ont fini 3e de leur poule et ils vont donc reprendre en poule titre pour la suite, espérons qu'ils sauront faire le nécessaire pour continuer dans cette bonne voie et viser la montée en division d'honneur. Nos U17 Cadettes quant à elles ont terminé 2e de leur poule et elles accèdent à la poule titre d'un championnat très relevé avec des équipes du Loir-et-Cher. Espérons qu'elles pourront renouveler leurs exploits du début de saison. **Nos séniors Femmes sont actuellement 2e de leur poule et donc toujours en course pour la montée en Excellence**. Des résultats positifs pour un club qui a passé le cap des 100 licenciés et qui se porte donc très bien.

CÔTÉ FESTIF : Le C.S.M Basket a organisé le 14 Décembre 2014 une petite fête de fin d'année qui a réuni de nombreux licenciés autour d'un repas mis en commun et de nombreuses parties de basket multi-générations. Le 19 Décembre c'était l'arbre de Noel ainsi que le gouter pour nos babys et mini-poussins sans oublier la traditionnelle galette des rois le18 Janvier 2015 avec la présence de M. Sébastien Marais, Maire de La Membrolle-sur-Choisille, Mme Nathalie Duponchel, Adjointe aux sports ainsi que celle de M. Joël Ageorges, Conseiller général de notre canton. Pour finir le 8 février dernier s'est déroulé le traditionnel Loto dans la salle des fêtes de La Membrolle-sur-Choisille qui était comble pour cette occasion ! N'oubliez pas de retrouver toutes les infos sportives et toutes les photos de ces différents évènements sur notre page Facebook ainsi que sur notre site internet.

Site internet : **http://club.quomodo.com/csm_basket_la_membrolle_sur_choisille/les_news.html** - Facebook : **Club Sportif Membrollais Basket**
Chargé de Communication : **philippe.rosse@neuf.fr**

MJC

Au mois de juin la MJC vous propose de venir découvrir plusieurs de ses activités :

- Yoga : stage le samedi 6 juin (matinée) ouvert à tous. Il fait suite aux précédents stages : "faire silence et écouter", "l'énergie du ventre", "yoga et créativité", "s'enraciner"
- Qi gong : séance découverte et initiation le dimanche 14 juin (matinée).
- Gung Fu Shaolin : séance découverte et initiation pour les enfants (à partir de 6 ans) et pour les adultes, à 18h et à 19h le jeudi 18 juin
- Danse orientale : séance découverte et initiation le vendredi 19 juin à 19h30.

Nous vous donnons également rendez-vous lors des évènements qui clôtureront cette saison :

- Les 4, 5 et 6 avril 2015 : 8e Open International d'Echecs qui rassemblera près de 200 joueurs de toute la France et de l'Europe. Comme chaque année, les Peintres de la Choisille exposeront Salle Emmanuel Chabrier.
- Concert Rachmaninov de l'Ensemble Orion dont fait partie Caroline Estrade, notre professeur de piano, le vendredi 29 mai à 20h30.
- Le Récital de ses élèves aura lieu le samedi 30 mai 2015 à 16h30. Il sera suivi d'une exposition sur l'évolution organologique du piano à la MJC. Le concert et le récital auront lieu à l'église de la Membrolle-sur-Choisille.

Nous serons également présents lors de la fête du village au plan d'eau le samedi 6 juin, pour notre spectacle avec des prestations de Gung Fu Shaolin, Modern Jazz, Danse Orientale et Danses de salon. Enfin, le très attendu spectacle de danse classique des élèves de Sylvie Magne aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps le samedi 25 et le dimanche 26 juin 2015.

Contact : **Sabrina - 09 52 32 65 25**

LES AMIS CYCLOS MEMBROLLAIS

La météo maussade de ce début d'année n'a pas entamé la volonté des Amis Cyclos Membrollais de sillonner les routes du département. Ainsi, l'ensemble des sorties dominicales a toujours réuni 20/25 adhérents alors que nos sorties en semaine comptabilisent moins de monde.

Notre première réunion de l'année qui est celle de la prise des licences a réuni 50 adhérents et se termina autour de la traditionnelle galette des Rois. Pour la réunion de février, ce fut les crêpes, mais n'allez pas croire que nous ne faisons que manger...

En effet, les sorties extérieures ont repris depuis le 1er mars, nous nous sommes rendus à une concentration organisée par Cinq-Mars-la-Pile ; puis ce sera La Riche, Véretz, Pérrusson et Monnaie sans oublier Châteaudun (28) et Vatan (36). Une randonnée exclusivement réservée aux féminines du département aura lieu les 20 et 21 juin : elles parcourront 200 kilomètres pendant le week-end.

Plus tard, 23 adhérents se rendront pendant une semaine à Cambrils, commune de la Province de Tarragone en Espagne, pour randonner dans les chaînes montagneuses de Llaberia, d'Argentera et de la Mussara. Une vingtaine de cyclos également se rendront en Ardèche pour participer à une superbe randonnée et rencontrer certainement Robert Marchand, 104 ans, qui détient le record des plus de 100 ans de la vitesse et des 100 kilomètres et qui pédale encore actuellement.

Le fait marquant de ce deuxième trimestre sera notre sortie annuelle club. Nous serons 36 à nous rendre pour le week-end de l'Ascension en Bourgogne pour effectuer deux sorties, l'une vers le Morvan et Vézelay, la seconde vers Epoisses et le village médiéval de Montréal... Les quartiers seront pris au Château de Ragny à Savigny-en-Terre-Plaine.

Nous clôturerons ce deuxième trimestre par une randonnée qui nous mènera à Hommes pour une visite guidée de l'Entreprise Cyfac, fabricant de vélos.

Information importante. Nous pouvons accueillir les personnes non licenciées pour effectuer trois sorties en notre compagnie pour leur faire découvrir le plaisir de pédaler en groupe. »

TENNIS CLUB MEMBROLLAIS

Les championnats hiver par équipes viennent de se terminer. Une fois de plus le club s'est distingué avec le titre de champion d'Indre et Loire toutes catégories pour les hommes, et la 2e place pour les femmes, l'équipe 2 accédant à la 1ère division ainsi que l'équipe 3 hommes. Le TCM était également représenté chez les vétérans par 6 équipes et 2 en coupe SCHMIDLIN. Les championnats jeunes se dérouleront au printemps. Dès maintenant, préparation intensive pour les championnats séniors " été " (25 Avril au 31 Mai) pour nos 3 équipes en régional et pour les 5 en départemental. Le TCM sait aussi être un club formateur, avec la formation de 9 jeunes arbitres de chaises (en 2 ans), et celle, cette année, d'un aide moniteur de tennis et d'un juge arbitre.

Parmi les principales animations à venir :

- Tournoi amical de doubles mixtes : Samedi 11 Avril
- Tournoi open sénior de tennis : 12 au 28 Juin
- Fin et récompenses de l'école de tennis : Vendredi 12 Juin
- Soirée du club : Samedi 27 Juin
- Tournoi de tennis Jeunes (nouvelle formule) : 4 et 5 Juillet

Contact : **Jacques Verdier - 06 70 01 39 42 - tcm@cegetel.net**

UNE BELLE JOURNÉE À LA CROIX ROUGE

Samedi 7 février, de 9h30 à 17 h, se déroulait la braderie d'hiver de la vesti-boutique Croix-Rouge, située dans leurs locaux à l'entrée de l'ancien camping, route de Fondettes. Courageusement, les bénévoles avaient installé des vêtements encombrants, mais chauds, à l'extérieur malgré le froid très vif. L'atmosphère fut amicale et la journée très réussie, car les acheteurs très nombreux, ont pu choisir librement, passer dans la cabine d'essayage, acheter en fonction de leurs besoins. Pour tenir une telle structure cela suppose un grand investissement de la part des bénévoles qui accueillent, trient, mettent en rayon, les lundis, vendredis, de 14h30 à 17h et désormais, le 1er samedi du mois de 9h30 à 12h.

Vous pouvez nous aider en déposant vos dons de vêtements, chaussures et autres articles aux jours de permanences, ou, dans le conteneur situé en face de la salle des sports. Nous rappelons que la vesti-boutique est ouverte à tous, y compris à ceux qui voudraient faire un achat solidaire. Venez découvrir notre installation et peut-être souhaiterez-vous alors nous offrir un peu de votre temps ?

GRENIER DE TOURAINE – Cie CHRISTIAN TEYRAS

L'Atelier prépare son 25e Triolet qui sera présenté comme chaque année dans la salle E. Chabrier à 20h30 les 10, 11 et 12 juin 2015 avec au programme :

Atelier enfant : « Le Jeu de Télé »
Atelier ado : « Deux scènes de gare » et « Sophie et son animal de compagnie »
Atelier adulte : « Le petit monde de Courteline » Saison 2

CSM FOOTBALL

La saison se poursuit au CSM Football. L'année a débuté avec un moment convivial entre licenciés et dirigeants autour de la traditionnelle galette des Rois.

Côté sportif, après deux montées successives, l'équipe première joue le haut du tableau. Quant à la réserve elle reste au contact du milieu de classement.

Les enfants, pour leur part, après la période hivernale et divers plateaux en salle, vont pouvoir retrouver l'herbe verte des terrains avec le retour des beaux jours. Accompagnés de leurs éducateurs : Yann, David, Fred et José, ils vont affiner leur jeu lors de plateaux aussi bien à l'extérieur qu'à domicile avec pour objectif le plaisir du jeu, l'apprentissage des valeurs sportives et le respect de l'adversaire.

AMAP DE LA CHOISILLE

Après la belle réunion du 23 janvier salle Emmanuel Chabrier, notre maraîcher Fabian Jaubertou est déjà à pied d'œuvre pour la prochaine saison de légumes, cultivés selon les principes de la permaculture. Les ails, oignons, échalotes sont en terre. Les semis se préparent. Et les chantiers ne manquent pas aux jardins de la Butte : irrigation, réfection de la pièce de stockage, etc.

En attendant les légumes, vous pouvez toujours vous approvisionner à l'AMAP en produits bio du département : œufs, poulets et pintades, canards, viande de porc, produits laitiers de chèvre et de vache, miel, huiles et farines, pommes, etc.

Car vous souhaitez sûrement consommer des aliments sains, savoir où, comment et par qui ils ont été produits, favoriser les circuits courts et protéger l'environnement et notre planète. On vous attend tous les vendredis au 9, allée de Bellevue, de 17h30 à 19h.

Site internet : **www.amapdelachoisille.fr**

ASSOCIATION DES PEINTRES DE LA CHOISILLE (APC)

L'A.P.C. a fêté ses 30 ans les 20, 21 et 22 mars 2015, en présentant des œuvres récentes à la Salle Emmanuel Chabrier.

L'artiste plasticien François Gehan était invité à exposer ses «boites». Le vernissage du 20 mars en sa présence était accompagné du quartet "ROCKIN ' CHAIR", groupe jazz-blues.

En outre, nous aurons le plaisir d'exposer quelques tableaux à l'occasion du tournoi annuel d'échecs organisé par le club des Chevau-Légers, du 3 au 6 avril inclus.

EMEDC

L'année 2015 a redémarré tambour battant pour les musiciens de l'Ensemble Musical Escotais Dême et Choisille avec les cérémonies des voeux à Chemillé-sur-Dême et, bien sûr, La Membrolle-sur-Choisille. Mais également plusieurs concerts qui nous ont permis de rencontrer L'Écho du Changeon, harmonie de Gizeux, ainsi que l'Harmonie de Benais-La Chapelle-sur-Loire et celle de Monthodon pour partager des moments musicaux et amicaux, très appréciés du public toujours en nombre lors de ces prestations !

Avec l'arrivée des beaux jours, quelques concerts en extérieur sont programmés : à Louestault le 26 avril, à Chemillé-sur-Dême le 10 mai et bien entendu à La Membrolle-sur-Choisille pour la Fête du Lac et la Fête de la Musique. Venez nous écouter !

LES FILS D'ARGENT

Les Fils d'Argent de la Choisille ont organisé le 7 décembre dernier leur repas de fin d'année dans la salle Emmanuel Chabrier. Les adhérents et leurs invités, Sébastien Marais, le Maire et son épouse, Nathalie Duponchel et Jocelyne Desouches, adjointes ont partagé l'apéritif avec ces petits fours chauds et délicieux. Un repas raffiné a été servi autour des tables rondes élégamment dressées et décorées. L'animation et la tombola ont complété ce repas. Journée très appréciée par tous.

Pour tous renseignements, le club est ouvert tous les mardis de 14h à 18h à la MJC.

COMITÉ DES FÊTES

Depuis maintenant 10 mois l'association a proposé de nouvelles animations et manifestations notamment « le Comité des Fêtes fait son Cinéma » ; 3 séances gratuites des films *Tintin et le Secret de la Licorne* (28 septembre 2014), *Hôtel Transylvanie* (2 novembre 2014) et *Big Fish* (25 janvier 2015) ont déjà été proposées. Le dimanche 29 mars, à l'affiche : *Supercondriaque* de et avec Dany Boon, dès 15h30 pour un moment humoristique... salle des fêtes Emmanuel Chabrier.

Il sera également organisé une sortie bus vers le Cabaret l'Ange Bleu le dimanche 21 juin 2015 à Gauriaguet près de Bordeaux. Au programme déjeuner-spectacle avec la nouvelle revue « Hollywood ». Une vingtaine d'artistes rivalisent de talents dans un écrin de décors et d'effets spéciaux toujours plus impressionnants. - Adhérents : 65€/pers. Non adhérent : 80€/pers. Ces prix comprennnent : le transport en autocar de Tourisme et le déjeuner spectacle au Cabaret de l'Ange Bleu.

Contact : **02 47 41 49 42 - 06 29 37 35 94 - cdf.3790lmsc@gmail.com**

Cadre de Vie

LES 104 ANS D'UNE DE NOS ADMINISTRÉES

Ce 31 janvier, 104 étoiles illuminaient la salle de restauration de la Résidence Choisille.

Le Maire, Sébastien Marais et son voisin de Fondettes, Cédric de Oliveira s'étaient retrouvés autour de Madame Yvonne Monmouseau, pour fêter l'anniversaire de la centenaire, qui ravie, arborait son plus beau sourire. Ils étaient accompagnés de leurs adjointes à l'Action Sociale, Mesdames Joselyne Desouches et Dominique Sardou et de Madame Dubois, directrice de l'établissement.

Mme Monmousseau est née en 1911 dans la maison familiale de Fondettes, où elle a vécu toutes ces années avant de venir se reposer dans notre commune. Une de ses activités préférées, le sudoku lui permet d'entretenir sa vivacité d'esprit.

Mme Monmousseau a reçu de la part des élus deux magnifiques bouquets de fleurs au son d'un joyeux anniversaire émouvant.

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le samedi 7 mars 2015 à 14h30 a eu lieu à la Mairie, la cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs.

Le Maire, Sébastien MARAIS, accompagné de Mesdames Nathalie DUPONCHEL, adjointe et Sabrina DABAN-SIGRIST, conseillère déléguée ont eu le plaisir d'accueillir une dizaine de jeunes Membrollais nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune et qui ont pu voter pour la 1ère fois lors des élections départementales.

A cette occasion, le Maire a rappelé les principes fondamentaux de notre République, de la démocratie et de notre système politique. Un livret du citoyen leur a été remis avec leur carte d'électeur.

Un pot de l'amitié leur a été offert pour clôturer cette cérémonie qui a été très appréciée par ces jeunes et les parents qui les accompagnaient.

REPAS DES AÎNÉS

Nous vous rappelons que le repas des aînés aura lieu dans la joie et la bonne humeur le 12 Avril prochain à la salle Emmanuel Chabrier.

Nous vous donnons rendez-vous à 12h. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin d'être accompagné pour vous rendre à ce repas.

EXPOSITION VESTIGES DE GUERRE ARCHÉOLOGIE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE (6 JUIN-25 AOÛT 1944)

Du 8 mai au 20 juin, la mairie accueille « Vestiges de guerre – Archéologie de la Bataille de Normandie (6 juin-25 août 1944) », une exposition conçue par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) dans le cadre du 70e anniversaire du Débarquement, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie et le Mémorial de Caen. Cette exposition a été homologuée « 70e anniversaire » au plan national par le ministère de la Défense. En dix panneaux, l'exposition aborde la question d'un patrimoine archéologique en péril, le quotidien des soldats, les vestiges du Mur de l'Atlantique, les aménagements logistiques, l'archéologie du jour J, les épaves sous-marines, les camps de prisonniers et la Reconstruction.

Une présentation de l'exposition sera proposée à l'occasion de la cérémonie du 8 mai et une conférence sur « L'archéologie des périodes récentes », sera organisée le 20 juin dans le cadre de Journées nationales de l'Archéologie (entrée libre).

DU NEUF À L'AUTO-ÉCOLE

Depuis fin février, l'auto-école de notre commune a été reprise par Mme Fournier-Rault Barbara.

Outre ce changement de gérance, votre école de conduite propose de nouveaux horaires pour la permanence d'accueil et le code et ce grâce à la présence de la nouvelle secrétaire, Annie Alexandre-Fournier, qui se fera une joie d'accueillir les élèves.

Le bureau sera ouvert de 16h30 à 20h00 du lundi au vendredi et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

En tout 20 séances d'entrainements au code seront proposées par semaine pour compléter le code sur internet qui est compris dans tous les forfaits.

Par ailleurs, nous vous rappelons que depuis novembre 2014, l'inscription à la conduite accompagnée est possible dès l'âge de 15 ans. Outre de meilleurs taux de réussite grâce à la conduite accompagnée, les risques d'accident mortels sont fortement réduits pour les jeunes ayant suivi cette formule.

Pour toute question ou tout renseignement nous vous invitons à passer aux heures d'ouvertures. Un site internet verra également le jour très prochainement.

Contact : **02 47 67 19 43 - 06 95 06 78 37 - autoecole.lamembrolle@gmail.com**

Infos générales

LES DATES À RETENIR

Concert de printemps organisé par l'Harmonie (salle E. Chabrier)	Samedi 28 mars
Séance de cinéma organisée par le comité des fêtes (salle E. Chabrier)	Dimanche 29 mars
Open d'échecs organisé par la MJC (salle E. Chabrier)	Vendredi 3 avril au dimanche 5 avril
Repas des Aînés offert par la Municipalité (salle E. Chabrier)	Dimanche 12 avril
Carnaval organisé par l'APE	Samedi 18 avril
Buffet dansant organisé par le CSM Basket (salle E. Chabrier)	Samedi 18 avril
Journée environnement organisée par la Municipalité (Camping)	Samedi 25 avril
Course de côte organisée par l'Ecurie MG Racing	Samedi 2 et dimanche 3 mai
Cérémonie commémorative	Vendredi 8 mai
Loto organisé par Solidarité Vacances (salle E. Chabrier)	Dimanche 17 mai
Fête KAF organisée par l'APART (salle E. Chabrier)	Samedi 23 mai
Séance de cinéma organisée par le comité des fêtes (salle E. Chabrier)	Dimanche 31 mai
Fête du village au plan d'eau Organisée par la Municipalité	Samedi 6 et dimanche 7 juin
40 ans de la section Gymnastique Volontaire du CSM (salle E. Chabrier)	Samedi 6 juin
25e Triolet organisé par le Grener de Touraine (salle E. Chabrier)	Lundi 8 au vendredi 12 juin
Brocante organisée par le CSM Basket (ancien camping)	Dimanche 14 juin
Audition de piano des élèves de Mme Lévèque (salle E. Chabrier)	Vendredi 19 juin
Fête du rugby - Match de gala (terrain annexe)	Samedi 20 juin
Fête de la Musique Organisée par la Municipalité (ancien terrain de camping)	Samedi 20 juin
Fête des Écoles (école élémentaire)	Samedi 27 juin

LISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2014

conformément à l'article 133 du code des marchés publics

Catégorie	Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'attributaire	Montant HT	Montant TTC	Ville	code postal
Marchés de Travaux	de 20 000 € à 89 999,99 € HT						
	Travaux d'aménagement du centre bourg Rue Nationale et rue du Colombeau	05/03/2014	ISS ESPACES VERTS	66 594,18 €	79 913,01 €	Chambray les Tours	37170
	Travaux de requalification de la rue du Moulin Millon Lot éclairage public	03/11/2014	BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	20 782,00 €	24 938,40 €	Chanceaux/Choisille	37390
	Travaux d'aménagement du centre bourg Rue Nationale et rue du Colombeau	05/03/2014	COLAS	997 000,07 €	1 196 400,08 €	Mettray	37390
	Travaux d'aménagement du centre bourg Rue Nationale et rue du Colombeau	03/11/2014	EIFFAGE TP	145 554,61 €	174 665,53 €	Esvres/Indre	37320
Marchés de services	de 20 000 € à 89 999,99 € HT						
	Marché de service d'assurance de la commune - lot N°1 - Dommages aux biens	31/12/2014	SMACL	7 137,80 €	7 758,92 €	Niort	79031
Marchés de fournitures	de 20 000 € à 89 999,99 € HT						
	Marché de fourniture de gaz naturel dans les bâtiments communaux	28/11/2014	GAZPROM ENERGY	30 340,03 €	35 944,16 €	Paris	75008

NAISSANCES

MARTINAT Jeanne, 12 janvier 2015
MARTINAT Pauline, 12 janvier 2015
DIJOUX Savana, 13 février 2015

DÉCÈS

Personnes de La Membrolle-sur-Choisille
CIER Jean, 6 janvier 2015

Personnes des maisons de retraite
CAMLANN Andrée née MERLIN, 26 janvier 2015
JOURDAN Denise née ROBE, le 27 janvier 2015
AMIOT Augustine née GODFROY, 31 janvier 2015
SENEGON Hedwig née MOSTOGL , 9 février 2015
DUPOUY Héliane née BRIANÇON, 26 février 2015

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Membrolle-sur-Choisille souhaite créer un réseau de bénévoles de tous âges pour venir à la rencontre des personnes âgées qui se sentent isolées. Il s'agit de mettre en place des visites au domicile des personnes souffrant de solitude afin de partager des activités de détente : promenades, lectures, jeux de société, discussions… Si vous êtes intéressés par ce projet dans une démarche citoyenne, solidaire et ainsi participer au mieux vivre de nos ainés, merci de contacter le C.C.A.S de La Membrolle-sur-Choisille.

Contact : 02 47 41 21 28

NATURE ET JARDINS

Autour de la distribution de paillage une manifestation « Nature et Jardins » aura lieu le 25 avril 2015 au camping. Les thèmes retenus concernent l'environnement, le développement durable, la biodiversité, l'eau (la Choisille), les plantes et les jardins.
Des professionnels vous parleront de leur métier en lien avec l'eau, l'utilisation des produits phytosanitaires, les animaux qui nous entourent… Des expositions complèteront les informations qui vous seront données.
Chacun pourra venir troquer ses plantes, bulbes et autres richesses de son jardin.
La distribution de paillage (100l/foyer) concerne uniquement les Membrollais (sur présentation d'un justificatif).

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération tranquillité vacances est reconduite. Vous pouvez télécharger l'imprimé sur le site du ministère de l'Intérieur, ou vous le procurer à l'accueil de la Mairie. Nous transmettrons vos demandes à la Gendarmerie. Vous pouvez aussi vous adresser directement à la brigade de la Membrolle-sur-Choisille.

Transport PROLOGICS
Transport de produits biologiques
Rue des Moulins - 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
www.prologics.fr 02 47 53 27 90

COUVERTURE ZINGUERIE
Éric CUVIER
02 47 56 55 38
20, rue de la Fortinière - 37390 Charentilly

REFLETS DE CHOISILLE
Votre magazine d'informations municipales distribué dans tous les foyers membrollais. Support idéal pour valoriser votre activité auprès d'une clientèle de proximité.
Pour tous renseignements :
SIP Antonio Pinto
02 47 39 56 10

NATURE et JARDINS au bord de LA CHOISILLE

25 avril de 10h à 18h

Ancien camping de La Membrolle-sur-Choisille

Animations pour les enfants

Expositions

Initiation à la pêche

DISTRIBUTION DE PAILLAGE
de 10h à 12h
(100 l / par foyer membrollais sur présentation d'un justificatif de domicile)

TROC DE PLANTES

AMAP
Promotion d'une agriculture biologique de proximité en soutenant des petits producteurs locaux et en s'engageant dans une économie solidaire. Présentation de produits bio et animations pour les enfants.

LES ARQUELEUX
Randonnée d'environ 10 km, sur le circuit de l'Espace Naturel Sensible départ à 9h30 du camping.

LA GAULE TOURANGELLE
Initiation à la pêche, animations sur la Choisille, la faune et la flore de nos cours d'eau.

LA SEPANT
Exposition sur la biodiversité, animations pour les enfants et conseils en matière de jardinage écologique.

LE SICA
Le technicien rivière proposera une animation sur la passe à anguilles, ainsi qu'une exposition photos.

LA SHOT
Conseils de jardinage écologique et animations pour les enfants.

LES VERGERS DE TAILLÉ
Dégustation et vente de pommes, et jus de fruits.

EXPOSITIONS
Sur la biodiversité et le jardin, accès libre à la salle Emmanuel Chabrier.

Pour tous renseignements
Mairie de La Membrolle-sur-Choisille - 02 47 41 21 28
mairie@ville-la-membrolle37.fr

SIP-02 47 39 56 10